

Customs and Excise, and to the Royal Canadian Mounted Police.

**(a) Status of Export Controls Investigations for 1993**

Voluntary compliance continued to be a key element in Canada's export control system in 1993. Revenue Canada, Customs and Excise, issued 394 warning letters and made 303 detentions. Goods were seized in 27 cases. The RCMP opened 99 new cases, initiated 86 investigations, laid 8 charges, seized goods in one case and provided assistance to foreign and other Canadian enforcement agencies in 45 cases.

**(b) Status of Import Controls Investigations for 1993**

From the 150 suspected violation cases reviewed by the Bureau 100 warning letters were issued and 50 cases were closed. During the year no cases were referred to Revenue Canada, Customs and Excise or the RCMP. However, from the 20 earlier cases pending by the RCMP two charges were laid and court decisions are expected by late 1994.

In addition, the RCMP opened 40 new files on suspected violations of which 12 were actual offences and investigations were carried out. One charge was laid and no seizures were made. They also assisted other Canadian enforcement agencies in 27 cases.

la Loi à Revenu Canada, Douanes et Accise, et à la Gendarmerie royale du Canada.

**(a) État des enquêtes aux fins du contrôle des exportations pour 1993**

Le respect volontaire de la réglementation reste l'élément clé du système canadien de contrôle des exportations. Revenu Canada, Douanes et Accise, a émis 394 lettres d'avertissement et procédé à 303 détentions. Des marchandises ont été saisies dans 27 cas. La GRC a ouvert 99 dossiers, engagé 86 enquêtes, porté 8 accusations et saisi des marchandises dans 1 cas. Il y a eu 45 cas d'assistance d'organismes canadiens et étrangers chargés de l'application de la Loi

**(b) État des enquêtes aux fins du contrôle des importations pour 1993**

Sur les 150 cas de violation présumée examinés par la Direction générale, 100 lettres d'avertissement ont été envoyées et 50 dossiers ont été fermés. Pendant l'année, aucun cas n'a été signalé à Revenu Canada (Douanes et Accise) ou à la GRC. Toutefois, sur les 20 cas précédemment laissés en suspens par la GRC, deux accusations ont été portées et des décisions judiciaires sont attendues d'ici la fin de 1994.

De plus, la GRC a ouvert 40 nouveaux dossiers pour violation présumée; 12 violations ont été confirmées et des enquêtes ont été menées. Une accusation a été portée, et aucune saisie n'a été effectuée. La GRC a aussi fourni de l'aide à d'autres organismes canadiens d'exécution en rapport avec 27 cas.